



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°142/2022

Objet : Avenant n°3 au lot 1 Clos couvert – Gros œuvre – VRD au marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la décision n°126/2021 du 3 décembre 2021 attribuant le lot 1 du marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social à la société GENETIN sise 12, avenue Eugène Freyssinet 95740 FREPILLON.

Considérant la nécessité de la réalisation des travaux de résine en remplacement d'un béton désactivé non réalisable sur la zone de l'entrée du centre social.

Considérant que cette prestation supplémentaire rend nécessaire l'établissement d'un avenant.

DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°3 au lot 1 Clos couvert – Gros œuvre – VRD du marché public de travaux de réhabilitation & extension de l'espace multi-accueil & du centre social avec la société GENETIN sise 12, avenue Eugène Freyssinet 95740 FREPILLON pour un montant de 1 193.50€ HT soit 1 432.20€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 25 novembre 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20221125-142-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2022

Mise en ligne le 28 novembre 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,



Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM

TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75

www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr